



## ***Quel corpus littéraire dans l'enseignement du français, pour quel public ? Une recherche en histoire de l'éducation***

**Anne MONNIER**<sup>1</sup> (Chargée d'Enseignement, Institut Universitaire de Formation des Enseignants (IUFÉ), Université de Genève, Suisse)

Cette contribution fait état d'une recherche sur l'histoire de l'enseignement du français dans les institutions d'enseignement général du secondaire II à Genève. Choissant comme empan la période allant de 1886, date de la création d'un ordre secondaire à Genève, à 1975, qui signe la généralisation de la mixité, cette recherche met en évidence le rôle qu'ont joué les corpus littéraires prescrits dans les programmes de français dans la construction des identités sexuées des élèves. Le texte se termine par des pistes d'action pour une sensibilisation des futur-e-s enseignant-e-s de français aux inégalités entre filles et garçons du point de vue des contenus disciplinaires, qui fait l'objet aujourd'hui de plusieurs recommandations aussi bien au niveau genevois que suisse.

Mots clés : discipline français, enseignement secondaire supérieur, formation initiale, histoire de l'éducation, identité sexuée

### **Introduction**

Une sensibilisation, dans le cadre de la formation initiale des enseignant-e-s, à l'égalité de traitement entre filles et garçons dans le domaine scolaire fait l'objet depuis quelques années de différentes recommandations aussi bien au niveau suisse que genevois. En 1993, la CDIP a édicté une série de Recommandations en vue de l'égalité de l'homme et de la femme dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation qui comprend l'obligation de former les enseignant-e-s à l'égalité des sexes, c'est-à-dire de les « amener à reconnaître tout ce qui peut être préjudiciable à ce principe et à y remédier » (recommandation 4). A Genève, le Chef du Département de l'Instruction Publique (DIP) a inscrit depuis 2005 la dimension genre parmi ses treize priorités avec un projet au niveau de la formation initiale pour aider les futur-e-s enseignant-e-s à « mieux repérer les stéréotypes de genre dans les contenus enseignés et dans les pratiques pédagogiques »<sup>2</sup>.

Comment cependant, dans le cadre d'une formation initiale universitaire, amener les futur-e-s enseignant-e-s du secondaire à repérer dans leur

1. Contact : [anne.monnier@unige.ch](mailto:anne.monnier@unige.ch)

2. [www.ge.ch](http://www.ge.ch) › ... › 13 priorités › Priorité 7



discipline d'enseignement tout ce qui peut être préjudiciable à l'égalité homme/femme, en particulier les stéréotypes liés au genre, et à y remédier, sans tomber dans le slogan ?

En tant que formatrice-chercheuse en charge des ateliers de didactique pour les futur-e-s enseignant-e-s de français du secondaire préoccupée par cette question, j'ai choisi de mener une enquête exploratoire de type historique portant sur la place, la fonction et la nature du français au secondaire supérieur (élèves entre 16 et 19 ans) entre 1886 et 1975, avec une focale sur les corpus littéraires. À travers une analyse des plans d'études et programmes successifs des différentes institutions d'enseignement général du secondaire supérieur genevois, l'objectif est de voir dans quelle mesure le français au secondaire supérieur a pu jouer un rôle, et si oui lequel, dans la fabrication des identités sexuées avant, mais aussi après l'introduction de la mixité en 1969. Sur la base des résultats de cette recherche, je termine par des pistes possibles pour l'élaboration d'un dispositif de formation visant à amener les futur-e-s enseignant-e-s de français du secondaire à reconnaître ce qui peut être susceptible de renforcer les inégalités entre filles et garçons dans le choix de tel ou tel ouvrage littéraire pour la classe de français. Je pars en effet du postulat selon lequel, si l'on veut éviter de tomber dans les préceptes en formation, le détour par la recherche est indispensable.

## Cadrage théorique

### Plan d'études et programme : un outil professionnel particulier

Pour accomplir son travail, l'enseignant-e s'appuie sur des outils professionnels de différentes natures dont certains sont spécifiques à sa discipline. Parmi ceux-ci, Schneuwly et Dolz (2009) pointent le plan d'études et le programme d'enseignement<sup>3</sup>. Or, une des caractéristiques de l'enseignant-e du secondaire à Genève est qu'il ou elle est non seulement l'utilisateur ou l'utilisatrice, mais aussi le producteur ou la productrice de ces outils, et ce depuis la loi de 1848. En effet, son cahier des charges indique que « dans le cadre des normes fédérales et cantonales, [la maîtresse et le maître] participe à l'établissement des programmes d'étude avec les collègues de sa discipline » (1986).

### Le français comme discipline scolaire

C'est pourquoi, on peut dire avec Chervel (1988) que le français au secondaire post-obligatoire, tout en possédant plusieurs disciplines académiques de référence, est avant tout une construction de l'école qui, historiquement,

---

3. Les deux termes sont utilisés à Genève, mais de façon successive. Jusqu'en 1970, on trouve l'expression *programme d'enseignement* qui désigne, pour chaque institution, les contenus disciplinaires organisés selon une progression décidée par les enseignants. Dès 1970, c'est le terme *plan d'études* qui est utilisé. Il comprend, pour chaque discipline, en plus des contenus et des exercices, les objectifs visés par celle-ci.



apparaît suite à la disparition de l'hégémonie des humanités classiques au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Tout en se construisant contre, mais aussi à partir des classes de rhétorique (Bompaire-Eversque, 2001/2), le français devient rapidement le fer de lance des humanités modernes – renommées à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle *culture générale* – qui se distinguent des humanités classiques, réservées à l'élite masculine, par un curriculum centré sur les langues modernes, les mathématiques et les sciences.

Dans sa configuration classique, le français regroupe deux grands domaines, la grammaire réservée plutôt au secondaire inférieur, et la littérature essentiellement enseignée à partir du secondaire supérieur (Bernié, 2004). Dès 1970, en lien avec le développement de la linguistique, des études littéraires de type structuraliste et de la didactique du français (Daunay, 2010), le français se restructure au niveau de l'école obligatoire autour du quadruplet «compréhension et production de textes oraux et écrits» pour répondre à une nouvelle finalité communicationnelle avec comme postulat : «apprendre une langue, c'est apprendre à communiquer» (Schneuwly & Dolz, 2009, p. 49). Au secondaire II, le français, tout en intégrant cette nouvelle finalité, reste cependant très largement orienté vers l'enseignement de la littérature et des deux exercices constitutifs de la discipline au secondaire supérieur dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : la dissertation et l'explication de texte (Houdart-Mérot, 1998).

### **Le rôle des disciplines dans la construction des identités sexuées**

Comme le rappelle Jarlégan (2009), les pratiques enseignantes participent activement à la fabrication des différences entre filles et garçons par tout un ensemble de processus qui s'étalent sur la scolarité entière et qui agissent au quotidien. La chercheuse montre en particulier comment l'école transmet ce que les sociologues ont appelé un « curriculum caché », aussi bien à travers les manuels qu'à travers les modalités d'interaction en classe entre enseignant-e et élèves. Selon Rogers (2007) cependant, très peu de travaux analysent comment les curriculums réels, actuels ou anciens, participent ou ont pu participer à la fabrication des identités sexuées, à travers le choix des disciplines et de leurs contenus.

Mayeur (1981/2004) montre pourtant qu'en France, si la formation des garçons repose largement sur les humanités classiques et la rhétorique, et ce jusqu'au début du XX<sup>e</sup>, le français n'intervenant que par surcroît, le modèle sur lequel s'érigent les écoles secondaires de jeunes filles est celui des humanités modernes où le français, en tant que substitut du latin, a de fait un statut privilégié. Chervel (2006), de son côté, met en lumière le fait que, si le français n'a pas le même statut dans les cursus de filles et de garçons, il ne repose pas non plus sur les mêmes contenus et les mêmes exercices dans les collèges de garçons et dans les écoles pour jeunes filles :

La composition en français sort toute armée de la composition latine : le passage de la langue ancienne à la langue nationale s'effectue au terme des études, en classe de rhétorique [...]. Il n'y a pas d'autre moyen,



pense-t-on, d'enseigner à composer en français [...]. Certes, autour des collèges classiques, dans les pensions de jeunes filles par exemple, il y a des formations à la composition française. Mais que valent la lettre et le style épistolaire, qui sont l'apanage des jeunes personnes au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, à côté du large éventail des genres et de la variété des styles auxquels les jeunes gens doivent être formés ? D'un côté, on pratique la familiarité, la légèreté, l'engouement, la vivacité du ton ; de l'autre, on valorise la dignité, voire la majesté du style, la gravité du propos, le sérieux des préoccupations. (pp. 59-60)

Un même exercice en apparence donc, mais qui prend une forme spécifique, selon s'il fait partie du cursus des filles ou de celui des garçons. A visée privée pour les filles qui sont destinées à la vie d'intérieur, à visée publique pour les garçons qui sont destinés aux affaires « sérieuses ».

## **Problématique**

Partant du fait qu'à Genève ce sont les enseignant-e-s du secondaire II qui élaborent les programmes et les plans d'études depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la recherche présentée ici envisage la question du rôle des disciplines dans la fabrication des identités sexuées à travers le choix des corpus littéraires établis par les enseignant-e-s des écoles d'enseignement général du post-obligatoire genevois avant l'introduction de la mixité. La problématique est la suivante : le statut de la littérature française, le choix des ouvrages littéraires prescrits pour la lecture, mais également la manière de les aborder se sont-ils déclinés différemment à Genève pour les jeunes gens et pour les jeunes filles ? Dans quelle mesure cette dichotomie filles-garçons doit-elle être replacée dans un réseau hiérarchique plus complexe qui comprend aussi le lieu d'habitation et l'origine socio-économique des élèves ? Enfin, quel est l'impact du passage à la mixité au niveau des corpus littéraires prescrits dans les écoles non professionnelles du secondaire II ?

Pour répondre à ces questions, les programmes et plans d'études de l'École professionnelle et ménagère, de l'École supérieure de jeunes filles, du Collège de Genève et de l'École de Culture générale sont recueillis dans plusieurs sites archivistiques du canton de Genève, et analysés selon une démarche comparative qui croise institution féminine/institution masculine, institution pour les classes modestes/institution pour la bourgeoisie.

## **Histoire de l'enseignement de la littérature française dans les écoles du secondaire supérieur non professionnel à Genève**

Cette enquête exploratoire s'inscrit dans une thèse de doctorat en cours, dont les bornes chronologiques sont : en aval, la loi de l'Instruction publique genevoise de 1886 qui signe la séparation des trois ordres d'enseignement,

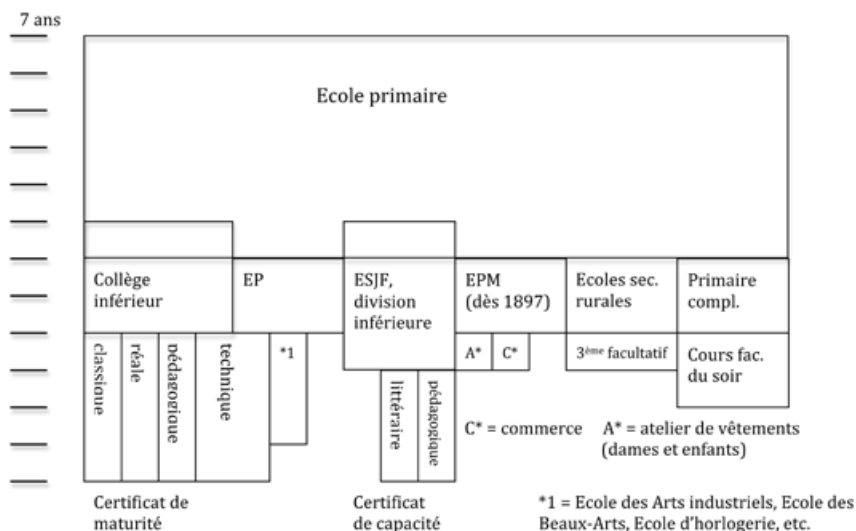


primaire, secondaire et tertiaire, en amont la date de 1975 qui constitue l'aboutissement, sur le plan structurel, de l'introduction de la mixité au niveau secondaire – qui a lieu, à quelques années près, au même moment que dans toutes les écoles secondaires européennes (Mosconi, 2005). Croisant une approche institutionnelle centrée sur le secondaire genevois avec une approche disciplinaire portant sur le français, cette enquête prend comme focale l'évolution des corpus littéraires prescrits dans les programmes et plans d'études de français du Collège de Genève réservé aux garçons, et des deux écoles genevoises du secondaire réservées aux filles jusqu'en 1969 : l'École supérieure de jeunes filles (ESJF), créée en 1848 pour les jeunes filles issues de la bourgeoisie, et l'École professionnelle et ménagère (EPM), créée en 1897 pour former l'élite ouvrière féminine<sup>4</sup>, qui fusionnent en 1972 pour donner naissance à l'École de culture générale (ECG), mixte dès le départ<sup>5</sup>.

### 1886- 1960 : des corpus littéraires au service de la construction des identités sexuées

À la fin du XIX<sup>e</sup>, le système scolaire genevois peut être représenté à l'aide de l'organigramme suivant :

**Figure n° 1** : organigramme du système scolaire genevois selon la loi de 1886<sup>6</sup>



4. Cette école est créée à titre de pendant de l'École Professionnelle (EP) destinée aux garçons qui voit le jour en 1886. Contrairement à l'EPM, l'EP reste une école du secondaire inférieur. C'est la raison pour laquelle nous la laissons de côté pour la comparaison.

5. Pour être plus précis, l'ECG naît des cendres de la section de culture générale, qui est la filière non gymnasiale de l'ESJF, et de la filière biologique de l'EPM, créée en 1963 pour préparer les jeunes filles à entrer à l'école professionnelle d'infirmière. Les filières gymnasiales de l'ESJF, elles, sont absorbées par le Collège.

6. Loi sur l'Instruction publique du 5 juin 1886, Cc 272/4/9. Bibliothèque de Genève (BGE). Sur cette loi, voir notamment les travaux de Magnin (1997) et d'Hofstetter (1998).



A l'issue de l'école primaire, le jeune garçon peut, soit aller au Collège inférieur, en vue d'accéder à une des quatre filières du secondaire supérieur menant au certificat de maturité<sup>7</sup>, soit opter pour l'Ecole professionnelle qui permet d'accéder dans les différentes écoles professionnelles supérieures. Parallèlement, la jeune fille peut choisir entre l'ESJF, qui mène à un certificat de capacité, ou l'EPM ouvrant sur une formation commerciale d'un an ou un apprentissage de couture<sup>8</sup>. Ces choix sont cependant dépendants non seulement du lieu de domicile – ils concernent les jeunes gens et jeunes filles domiciliés en ville, ceux de la campagne continuant normalement à suivre l'enseignement dispensé dans l'école secondaire rurale de leur commune –, mais également de l'origine socio-culturelle – le collège et l'ESJF étant avant tout fréquentés par les élèves des milieux bourgeois, les écoles professionnelles ayant pour visée première la formation d'une élite ouvrière.

Dans ce cadre, l'enseignement du français, comme des autres disciplines, se décline de façon spécifique, en fonction des finalités assignées aux institutions. Si la littérature est au centre du programme de la division supérieure du Collège et de l'ESJF, elle est absente des programmes des écoles professionnelles et rurales qui privilégient, elles, la langue<sup>9</sup>. Néanmoins, la littérature n'a pas le même statut et la même fonction au Collège et à l'ESJF. Si l'on se base sur les programmes de français du début du XX<sup>e</sup> siècle de ces deux institutions<sup>10</sup>, on peut établir la comparaison suivante :

**Figure n° 2 :** les corpus littéraire au Collège et à l'ESJF entre 1887 et 1900<sup>11</sup>

	<b>Collège, section classique, 4<sup>e</sup></b>	<b>ESJF, section littéraire, 3<sup>e</sup></b>
<b>Discipline français ou domaines de la discipline</b>	Français : 1. Règles de versification, style, genres littéraires 2. Compositions, analyses littéraires, récitations de morceaux choisis 3. Lecture d'auteurs	Langue française (la maîtresse) Littérature (le professeur) Dès la 2 <sup>e</sup> : option d'histoire de la langue, de littérature française et de littérature générale (aussi personnalisés)
<b>Exercices</b>	Analyses littéraires, composition, exercices de versification, récitation, lecture	Dictées, analyses littéraires, composition, exercices de versification

7. Sur l'histoire du Collège au XIX<sup>e</sup> siècle à Genève, voir Müller (2009).

8. Sur l'histoire de l'ESJF, voir Schwed (1997). Plus largement sur la formation des jeunes filles à Genève entre 1740 et 1970, voir Renevey Fry (1997).

9. Notons cependant que dès le départ l'EPM fait exception à la règle. En 1900, le programme de français de 2<sup>e</sup> année comprend, à côté de la grammaire, la lecture d'extraits d'œuvres littéraires avec analyse du style et des idées, complétée par une approche biographique de l'auteur.

10. Programmes du Collège de Genève, 1837-1924. BGE, Cc705. Programmes de l'Ecole secondaire et supérieure de jeunes filles, 1878-1932, BGE, Cc 682.

11. Programme de l'enseignement pendant l'année 1887-8. ESJF. Genève : Imprimerie centrale genevoise. BGE Cc705. Programme de l'Ecole secondaire des jeunes filles. Année scolaire 1887-1888. Genève : Imprimerie Charles Pfeffer. BGE, Cc 682.



<b>Corpus littéraire prescrit par les enseignant-e-s</b>	«Morceaux choisis» centrés sur les grands auteurs/œuvres politiques, historiques et philosophiques du XVII <sup>e</sup> Lectures à domicile de romans (Pagnol, Sand, etc.) et d'auteurs genevois (Toepffer)	«Morceaux choisis dans les meilleurs auteurs du XVII <sup>e</sup> , du XVIII <sup>e</sup> et du XIX <sup>e</sup> »
<b>Curriculum</b>	Latin, grec, allemand, anglais, italien, histoire, géographie, mathématiques, cosmographie, sciences naturelles et physiques, philosophie, économie et droit, comptabilité, dessin	Allemand, histoire, géographie, géométrie, comptabilité, sciences naturelles, éléments de physique et de chimie, dessin, calligraphie, chant et solfège, ouvrages de l'aiguille
<b>Finalités</b>	Former des «honnêtes hommes», appelés à occuper des charges «sérieuses» (professionnelles et politiques)	Former des femmes avec un bagage littéraire important en vue d'occupations privées

A l'ESJF, la discipline français n'existe pas en tant que telle, mais se subdivise en un cours de langue centré sur l'analyse grammaticale donné par la maîtresse, et un cours d'histoire littéraire donné par le professeur, complétés par trois options facultatives : histoire de la langue, littérature française, et littérature générale.

L'histoire de la littérature française<sup>12</sup> y est abordée à l'aide d'extraits, selon un ordre chronologique, sur le modèle de ce qui se fait au Collège. La 1<sup>ère</sup> année parcourt le Moyen-Âge (avec notamment des extraits du *Roman de Renart*, du *Roman de la Rose*, des poèmes de Charles d'Orléans ou de Villon) et le XVI<sup>e</sup> avec les grandes figures de l'humanisme (Marot, Rabelais, Calvin, etc.). La 2<sup>e</sup> année est centrée sur le XVII<sup>e</sup>, les auteurs classiques (Corneille, Pascal, Molière, Racine, La Fontaine) et les moralistes (La Rochefoucauld et La Bruyère), Malherbe et Descartes. La 3<sup>e</sup> année se focalise sur le XVIII<sup>e</sup>, et la 4<sup>e</sup> année sur le XIX<sup>e</sup>, avec le romantisme (Mme de Staël, Chateaubriand, Lamartine), les historiens (Guizot, Michelet), les critiques (Sainte-Beuve) ou encore les romanciers (Flaubert, Zola, Daudet, Maupassant).

Ainsi, l'enseignement de la littérature s'inscrit donc bien dans les finalités de l'ESJF qui visent avant tout la formation de femmes ayant une culture littéraire moderne :

À nos portes, il y a un Collège de filles, celui de Genève, qui est un modèle. Les jeunes filles qui en sortent n'ont pas seulement des clartés de tout, elles sont en état de diriger une maison, de surveiller une éducation, de donner au besoin un bon conseil, de tenir une comptabilité ; elles joignent à ces connaissances une instruction solide en littérature, ce qui est un grand point, non seulement pour leur agrément et celui des personnes qui les entourent, mais pour la morale... (propos de Camille Sée)

12. Soulignons qu'aucune référence explicite n'est faite à la littérature suisse romande, ni à des lectures complètes à faire à domicile dans le programme de l'ESJF, par opposition à celui du Collège de Genève.



à la chambre des Députés rapportés par Maurice Chevallier, 1947, p. 8)<sup>13</sup>.

Au Collège au contraire, le français existe comme discipline *une* et est centré sur la littérature française, étudiée de façon chronologique, avec en première année une initiation aux questions de versification et de style. La liste de textes proposée pour les lectures en classe est centrée pour tous les degrés sur les auteurs et les genres sérieux. Par exemple, en 2<sup>e</sup>, La Fontaine, La Bruyère, Boileau, Fénelon et Bossuet sont les auteurs prescrits, en tant qu'ils sont représentatifs du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup>. En ce qui concerne les lectures à domicile, celles-ci sont choisies également en lien avec le siècle étudié, mais elles sont plus faciles que celles étudiées en classe (*Les Lettres de mon moulin* ou les *Contes du lundi* de Daudet pour la 4<sup>e</sup>) et offrent une place importante aux auteurs suisses romands, voire genevois (Cherbuliez, Toepfer ou Monnier), tout en incluant, à partir de la 2<sup>e</sup>, les historiens (Michelet), les philosophes (Descartes) et les critiques (Sainte-Beuve).

Cependant, contrairement à l'ESJF, la littérature française au Collège reste d'une certaine manière subordonnée aux humanités classiques : plusieurs textes français demeurent en effet au service de l'enseignement du latin et du grec (*La cité antique* de Fustel de Coulange), et surtout les finalités qui se dessinent à travers l'emploi de certains termes – *moral* par exemple – relèvent de la formation de l'esprit et de l'éducation de la conscience et du goût propres aux humanités classiques.

Ainsi, au Collège, la littérature française vise la formation d'«honnêtes hommes» appelés à occuper des charges professionnelles et politiques importantes dans la Cité :

[Ne se trouvent] dans la division inférieure du Collège que les élèves destinés aux études libérales. Comme au sortir du degré supérieur de cette division les élèves auront à choisir entre les diverses sections, selon la profession qui répondra le mieux à leurs aptitudes, on a jugé bon de donner à cette sorte d'enseignement préparatoire une portée plus générale<sup>14</sup>.

En résumé, si la littérature est au service d'une formation tournée vers le privé pour les jeunes filles parallèlement à une formation vers le public pour les jeunes gens, les choses évoluent cependant à partir des années 1920.

### **1920- 1969 : des corpus littéraires qui s'uniformisent**

Dès le début des années vingt, on assiste à une harmonisation progressive des filières entre institutions. D'abord, l'ESJF se dote dès 1923 d'une filière gymnasiale avec latin, puis en 1928 d'une section gymnasiale sans latin qui mène directement à la maturité, mais en 5 ans et non en 4 ans, comme au Collège<sup>15</sup>. Pour permettre aux jeunes filles qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas suivre une des deux filières gymnasiales de rester à l'ESJF et

13. Cette citation est également commentée par Rogers (2012) qui met en évidence comment Camille Sée prend l'exemple de l'ESJF de Genève pour justifier la nécessité d'un lycée pour jeunes filles en France.

14. Rapport de gestion du DIP, 1887-1888, p. 157.





de ne pas « descendre » à l'EPM, l'ESJF crée cependant en retour dès 1936 une section de « culture générale » qui n'a pas son pendant au Collège dont la structure reste identique.

De même, à partir de 1927, l'EPM, contrairement à l'Ecole professionnelle des garçons, se dote d'une section ménagère supérieure qui permet aux jeunes filles de compléter leur culture générale, même si cette culture reste avant tout ménagère, comme le concept éponyme de la section l'indique. Celle-ci, à partir du début des années 60, est complétée par une section supérieure *biologique* de trois ans qui prépare les jeunes filles au métier d'infirmière.

Cette harmonisation au niveau structurel se double d'une harmonisation au niveau des curriculums. En prenant un caractère gymnasial, l'ESJF adopte progressivement le curriculum du Collège. De même, en se dotant d'une section supérieure, l'EPM se calque sur l'ESJF. Cela est particulièrement évident au niveau de la discipline français, comme le met en évidence le schéma ci-dessous :

**Figure n° 3 :** les corpus littéraire à l'ESJF et à l'EPM en 1964<sup>16</sup>

	<b>ESJF (pour les trois sections)</b>	<b>Section ménagère/ biologique, EPM</b>
<b>Discipline français</b>	Français	Français
<b>Sous-domaines</b>	Grammaire, orthographe, vocabulaire, composition, littérature	Grammaire, orthographe, composition, éloquence, littérature
<b>Corpus littéraire prescrit par les enseignants</b>	M-A + XVI <sup>e</sup> <i>La Chanson de Roland, Le Roman de la Rose, Le Roman de Renart, Charles D'Orléans, Villon, Rabelais, Marot, Du Bellay, Ronsard</i>	Histoire de la littérature du M-A au XVII <sup>e</sup> (Corneille, deux pièces à choix) <i>Molière, Le Malade imaginaire, Les Femmes savantes; Racine, Andromaque; Pascal)</i>
<b>Exercices</b>	Exercices variés pour la langue Descriptions, narrations, lettres, résumés de textes. Exposés d'idées	Dictées, prise de notes, compte-rendu, travaux faisant appel à l'expression des sentiments et des idées, lettre commerciale, dissertation (préparation)
<b>Curriculum</b>	Latin, allemand, anglais, italien, histoire, géographie, mathématiques, initiation à la physique et à la chimie, (grec), dessin, gymnastique	Mathématiques, comptabilité, chimie, physique, hygiène, histoire, droit et instruction civique, information générale, éducation physique, travaux manuels, entretien du linge, cuisine et alimentation, allemand (facultatif)
<b>Finalités</b>	Former des mères de famille instruites, mais aussi de futures professionnelles	Former des mères de famille capables de tenir un ménage, mais aussi de futures infirmières

15. Schwed (1997) rappelle que cette première brèche vers l'Université est avant tout créée pour stopper l'afflux des filles au Collège de Genève, et le mélange filles-garçons.

16. Programme de l'ESJF, 1964, ACV. Programme de français de la section supérieure de l'Ecole professionnelle et ménagère. Archives du DIP/1988 va 18. 44. AT.



Lorsque l'on compare l'enseignement du français à l'ESJF et à l'EPM (Figure n° 3), force est de constater qu'à l'EPM, l'enseignement du français repose sur une histoire de la littérature illustrée par des morceaux choisis dans les grands classiques et que les élèves s'initient elles aussi à la dissertation, même si un poids important est donné à la langue.

Cette harmonisation progressive entre filières féminines et filières masculines d'un côté, entre filières féminines des classes bourgeoises et filières féminines des classes modestes de l'autre, se fait à partir du Collège qui sert d'étalon à tout la secondaire, et ce jusqu'en 1969 qui ouvre la troisième période de l'évolution du secondaire genevois.

### 1969-1975 : des corpus littéraires mixtes

Celle-ci commence avec l'introduction de la mixité en 1969, qui suit l'unification en 1962 du secondaire obligatoire dans une seule et même institution – le cycle d'orientation<sup>17</sup>. Cette unification du secondaire inférieur dans une nouvelle institution entraîne la fusion, d'une part du Collège de Genève et des sections gymnasiales de l'ESJF (le bâtiment du Collège devient alors *Collège Calvin*, le bâtiment de l'ESJF devient *Collège Voltaire*<sup>18</sup>), d'autre part des deux filières supérieures non gymnasiales de l'ESJF et de l'EPM qui disparaissent pour donner naissance à une nouvelle institution, l'Ecole de Culture générale, comme le met en évidence le chronogramme de la page suivante (figure 4).

En ce qui concerne l'enseignement du français, le Collège Calvin, tout en devenant mixte, reste fidèle à la tradition, c'est-à-dire à une approche de la littérature centrée sur les courants littéraires et répartie chronologiquement sur les quatre ans. Il n'en est pas de même du Collège Voltaire, qui reprend le bâtiment et le corps enseignant-e-s de la voie gymnasiale de l'ESJF. Ce dernier profite de sa nouvelle identité pour tenter pendant quelques années un programme expérimental de l'enseignement de la littérature dit « thématique », dans lequel des textes d'époques différentes sont proposés, mais avec une focalisation sur le roman et sur les auteurs « modernes »<sup>19</sup>.

De même, la nouvelle-née ECG, sans faire *tabula rasa* du passé, propose un curriculum dès 1974<sup>20</sup> qui opère une rupture par rapport à la filière biologique de l'EPM et à la filière de culture générale de l'ESJF, dont elle est issue. La lecture d'œuvres littéraires est en effet liée à l'objectif qui est pour l'élève « de découvrir les auteurs de son temps et ceux des siècles passés ». Ainsi, le corpus prescrit des extraits et des œuvres complètes à

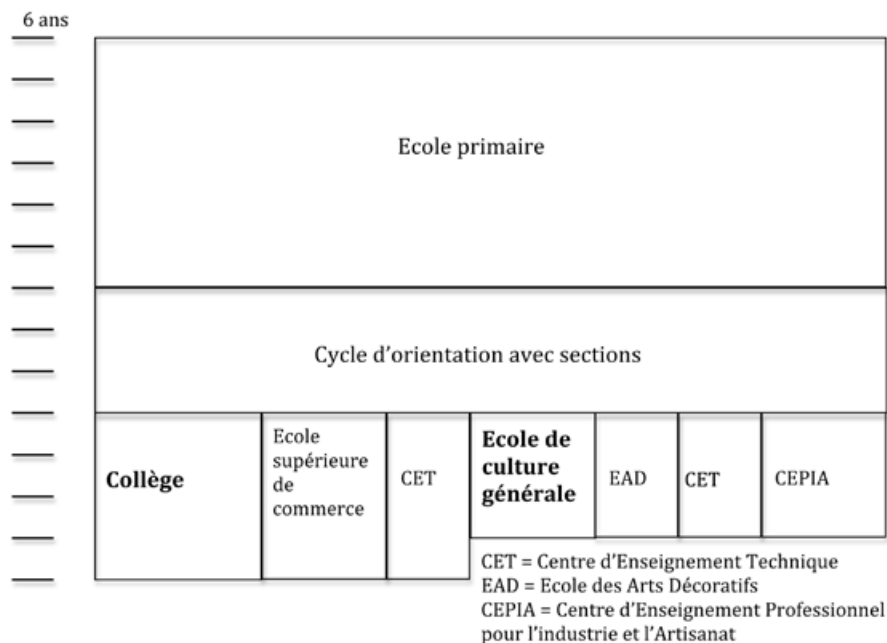
---

17. Le cycle d'orientation correspond au Collège en France.

18. Précisons que l'augmentation des effectifs, liée entre autres au pic démographique de l'après-guerre, entraîne l'ouverture en 1969 d'un troisième bâtiment : le Collège Rousseau qui, pour le programme de français, se range dès le départ du côté du collège Calvin

19. Le terme est précisé dans le programme de 1974-1975. ACV.

20. ECG (1974), Ecole de culture générale. Enseignement secondaire. Plan d'étude et programme. Genève : DIP, 1974. AECG.

**Figure n° 4 :** organigramme du système scolaire genevois en 1975

lire comprend dans une proportion importante des romans du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup>, même si tous les siècles et tous les genres sont représentés : les comédies de Molière côtoient *Vipère au poing* ou *L'Ecume des jours* ; les poèmes de Du Bellay et ceux de Villon, les *Poèmes pour l'absente* de Marcel Raymond. Il présente également quelques extraits d'œuvres rhétoriques (« Le lion » tiré de *l'Histoire naturelle de Buffon*) ou philosophiques (extraits de *La condition ouvrière* de S. Weil). Enfin, on note une ouverture timide, qui se confirmera largement dans les plans d'études suivants, du côté des traductions (*Lettres à un jeune poète* de Rilke) et de la paralittérature, avec le genre policier et la science-fiction. On peut donc établir la comparaison suivante entre les deux institutions :

**Figure n° 5 :** les corpus littéraire du Collège et de l'ECG en 1974<sup>21</sup>

	Collège Calvin	ECG
<b>Discipline</b>	Français	Français
<b>Sous-domaine disciplinaire</b>	Littérature Composition Expression orale	Littérature (3h) Structure de la langue, expression orale et écrite (2h)

21. Programme du Collège de Genève, 1972. Archives du Collège Calvin. Plan d'étude et programme de l'ECG, 1974. Archives de l'Ecole de Culture générale.



<b>Corpus littéraire</b>	Roman du XIX <sup>e</sup> (Hugo, Vigny, Balzac, Ramuz, Duhamel, Cendrars) Moyen-Age Renaissance et humanisme	Approche thématique de la littérature Théâtre classique (Molière), poésie de la Renaissance (Du Bellay) à la période contemporaine (Raymond), romans du XIX <sup>e</sup> (Balzac) et de la période contemporaine (Bazin, Vian, etc.).
<b>Exercices</b>	Explication et résumés de texte, premières dissertations, exercice de vocabulaire, Exposés, discussions, récitation de textes	Prise de notes, résumés comptes rendus Travaux faisant appel à l'expression des sentiments et des idées Lettres commerciales, curriculum vitae Préparation d'exposés, lecture de journaux, débats Analyse de textes, lecture expressive
<b>Finalités</b>	Former des « honnêtes hommes » à l'aide d'une culture générale ancrée dans les grandes œuvres du patrimoine	Permettre aux élèves d'acquérir une culture générale « vivante » tournée vers les œuvres patrimoniales et contemporaines

A la lecture de ce tableau (figure n° 4), force est de constater que le passage à la mixité se traduit directement dans le choix du corpus littéraire prescrit en français : le Collège, ayant absorbé les filières gymnasiales féminines, maintient un corpus littéraire issu de la tradition, dans une visée qui reste celle de la formation d'« honnêtes hommes » dans la lignée des humanités classiques, même si l'ESJF, devenue Collège Voltaire, profite de sa nouvelle identité mixte, pour élaborer un programme expérimental thématique pendant quelque temps. En ce qui concerne cependant les filières féminines générales non gymnasiales, leur disparition au profit d'une nouvelle école, mixte dès le départ, mais destinée à un public qui ne vise pas l'entrée à l'Université et pour lequel l'accès à la littérature est moins évident que pour le public du Collège, favorise une ouverture du corpus vers des nouveaux genres et des auteurs contemporains.

## Un dispositif de formation articulé à la recherche

Sur la base des résultats de cette recherche de type historique, un dispositif centré sur le repérage des inégalités de traitement entre garçons et filles et sur les stéréotypes de genre dans les contenus d'enseignement de français a été élaboré dans le cadre de la formation en didactique du français. Il comporte deux volets. Le premier volet, directement dans la ligne de la recherche présentée ci-dessus, est centré sur une analyse diachronique avec les étudiant-e-s d'un échantillon de plans d'études et programmes de français du post-obligatoire genevois, dans l'optique de leur permettre de voir concrètement comment leur discipline a pu se colorer de façon différente dans un contexte scolaire non mixte, selon qu'elle était enseignée aux filles ou aux garçons, et dans un contexte mixte. Le second volet repose



sur une analyse de cas portant sur un dilemme (annexe), avec comme visée de permettre aux étudiant-e-s de repérer ce qui aujourd'hui, dans les contenus d'enseignement du français, en particulier par rapport à l'enseignement de la littérature, pourrait porter préjudice à l'un des deux sexes.

Ce dispositif a été expérimenté avec quelques étudiant-e-s futur-e-s enseignant-e-s-e-s de français. Au-delà du fait qu'il n'a pas été rejeté, et a même suscité un certain intérêt de la part de ces étudiants, on peut mettre en évidence les éléments suivants à partir de la lecture attentive des traces écrites recueillies lors d'une séance de formation.

L'analyse comparée des corpus littéraires retenus dans la recherche ci-dessus permet une prise de conscience par les étudiant-e-s du rôle qu'a joué l'école dans la fabrication des identités sexuées. Avant cette analyse, la plupart des étudiants étaient persuadés que l'enseignement du français et les choix des lectures avaient toujours été identiques pour les filles et les garçons au niveau du post-obligatoire à Genève.

Dans le deuxième volet, le cas proposé (annexe) fait d'abord écho chez les étudiants qui l'ont analysé à plusieurs textes critiques (Todorov, 2007 ; Schaeffer, 2011) qui posent le problème du rapport difficile d'un certain nombre d'adolescents d'aujourd'hui à la lecture de la littérature telle qu'elle a été définie à la fin du XIX<sup>e</sup> au secondaire au Collège de Genève. Ainsi, le cas contient un dilemme : la prise en compte des goûts des élèves peut-elle constituer un levier d'accès aux textes du patrimoine littéraire de la langue française qui sont difficilement accessibles pour les collégiens d'aujourd'hui ? Et ces goûts sont-ils «sexués» comme le croit Yasmine, la protagoniste du cas<sup>22</sup> ?

À ces questions, la solution proposée par les étudiants pour dépasser le dilemme est de recourir aux classiques du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup>, plus accessibles que les classiques des siècles antérieurs du point de vue de la langue, et qui sont susceptibles de parler à tous les publics. Comme le rappelle Viola (1992) en effet, la caractéristique d'un texte classique n'est-il pas, non seulement de pouvoir être lu à plusieurs niveaux, mais surtout de pouvoir satisfaire plusieurs types de lecteurs à la fois ? Et de ce point de vue, la science-fiction comprend un certain nombre d'œuvres classiques.

La discussion débouche dans un second temps sur une réflexion qui inscrit la question du genre à l'intérieur d'un champ éthique et déontologique plus large auquel l'enseignant-e-s de français est confronté au quotidien : comment concilier le postulat d'éducabilité avec la lecture de certains classiques incontournables, mais inaccessibles au premier abord pour une partie du public scolaire d'aujourd'hui ? Le corpus du collège ne devrait-il pas s'ouvrir à de nouveaux genres, comme l'a fait l'ECG, dans une perspective de démocratisation des études gymnasiales ? Sur un autre plan, tous les textes peuvent-ils être proposés en lecture quel que soit l'âge des élèves, sous prétexte qu'ils font partie du patrimoine littéraire français ?

---

22. Sur la question du rapport des filles et des garçons à la science-fiction, voir notamment la thèse de Collet (2006).



Sans que les étudiants aboutissent à un consensus sur ces différentes questions, cette séance de formation a amené ceux-ci à s'interroger sur des choix qui sont souvent implicites et parfois ne procèdent que d'habitudes dont l'origine est perdue. Cette prise de conscience est d'autant plus importante que ces futur-e-s enseignant-e-s-e-s vont peut-être être amenés à œuvrer dans des commissions de choix des textes, voire à participer à la réécriture du plan d'études de leur discipline.

## Conclusion

Ainsi, un dispositif qui se fonde sur une recherche empirique présentée par la-le formatrice-teur et pouvant être partiellement reconduite par les étudiant-e-s permet une prise de conscience que l'enseignement du français n'a pas toujours été identique pour les deux sexes, validant de fait une inégalité de traitement entre filles et garçons non seulement en termes de choix de filières et en termes de diplômes, mais également en termes de finalités de formation. Sur le plan de la recherche ensuite, cette enquête historique met en évidence l'importance de la question de l'égalité des sexes par rapport à celle de l'égalité sociale qui, comme le met en évidence Mosconi (1994), a longtemps dominé dans les enquêtes socio-historiques, et cela au détriment de la première. Ne pouvant être définie dans des règlements, elle nécessite une réflexion en situation qui peut cependant être entamée en formation initiale.

## Sites archivistiques

Archives de la Bibliothèque de Genève (BGE)

Archives du Collège de Genève, Collège Calvin (ACC)

Archives de l'Ecole secondaire et supérieure de jeunes filles, Collège Voltaire (ACV)

Archives de l'Ecole de Culture générale (AECG)

Archives de la Terrassière (AT)

## Annexe

Yasmina est une jeune enseignant-e-se qui a été engagée en début d'année dans un Collège genevois à mi-temps. Elle a la charge de deux classes de français de 1<sup>ère</sup> très agréables, et avec lesquelles elle a un bon contact. Le programme de français de 1<sup>ère</sup> pour la voie gymnasiale, centré sur le Moyen-Âge et le XVI<sup>e</sup>, l'enthousiasme également beaucoup ; elle peut notamment mettre à profit son travail de master sur *l'imitatio* dans les œuvres poétiques de la Pléiade. Très vite cependant, elle se rend compte que les lectures qui sont au programme ne suscitent pas un vif intérêt chez une partie des élèves. Les poèmes de Ronsard, au cœur de son travail de master, *Pantagruel*, qu'elle a choisi de leur donner en lecture complète et qui constitue à ses yeux un des plus beaux textes du patrimoine littéraire français, sont même un échec : plusieurs élèves lui avouent qu'ils ont eu de la peine à en finir ces lectures ; ces textes sont trop difficiles selon eux ; ils



sont également très loin de leur univers et ne sont pas en phase avec leurs préoccupations du moment.

D'abord découragée, elle se rappelle que le programme de lère prévoit également la lecture de plusieurs œuvres du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup>. Pour celles-ci, elle décide de tenir compte des intérêts des élèves, et de viser avant tout une lecture-plaisir. Elle demande alors à des collègues quels sont les textes qui « marchent bien » avec les lères. Plusieurs collègues lui parlent de la science-fiction, genre très apprécié selon eux de la plupart des élèves, et qui peut être mis facilement en lien avec les textes du Moyen-Âge et de la Renaissance au programme. Par exemple, *La nuit des temps* de Barjavel peut être lu en parallèle avec *Tristan et Iseult*, en lien avec le thème de l'amour-passion. La nouvelle de Bordage *La classe de maître Moda* propose une réflexion sur l'éducation, un des grands thèmes présent chez Rabelais ou Montaigne. Sans parler de *L'automate de Nuremberg* de Thomas Day qui constitue, lui dit-on, un exemple de la célèbre phrase de Rabelais : science sans conscience n'est que ruine de l'âme.

Ces propositions l'étonnent cependant. En effet, elle-même n'a jamais été attirée par la science-fiction. Ne serait-ce pas un genre apprécié surtout par les garçons ? Elle a constaté que dans les librairies, les rayons pour les adolescents sont séparés : il y a d'un côté les lectures pour les filles, de l'autre celles pour les garçons. Si c'est le cas, en choisissant ce type d'ouvrage, ne va-t-elle pas du coup privilégier les garçons ?



## Références

- Bernié, J.-P. (2004). Pour un ensemble co-disciplinaire. *Actes du 9<sup>e</sup> colloque de l'AIRDF*, Québec, 26-28 août 2004, 1-12.
- Bompaire-Eversque, C. (2002/3). Le procès de la rhétorique dans l'enseignement supérieur français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 102, 389-404.
- Chervel, A. (2006). *Histoire de l'enseignement du français du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup>*. Paris: Retz.
- Chervel, A. (1998). L'histoire des disciplines scolaires. In A. Chervel, *La culture scolaire. Une approche historique* (pp. 9-57). Paris: Belin.
- Collet, I. (2006). L'informatique a-t-elle un sexe? Hackers, mythes et réalités, Paris: L'Harmattan.
- Daunay, B. (2010). Français et littérature : une ou des disciplines(s). *Le Français aujourd'hui*, 168, pp. 23-30.
- Hofstetter, R. (1998). *Les lumières de la démocratie. Histoire de l'école primaire publique à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle*. Bern: Peter Lang.
- Houdart-Merot, V. (1998). *La culture littéraire au lycée depuis 1880*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Jarlégan, A. (2009). Pratiques enseignant-e-ses et normes de genre à l'école. In H. Lhotel et E. Prairat (dir.), *L'école et ses transformations* (pp. 61-75). Nancy: PUN.
- Magnin, Ch. (1997). *Le Parlement genevois et l'égalité d'accès à l'instruction. 1885-1950*. Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres: Université de Genève.
- Mayeure, F. (1981/2004). *Histoire de l'enseignement et de l'Education*, tome III. Paris: Perrin.
- Mosconi, N. (2005). Libération des femmes et éducation. In F. Jacquet-Francillon et D. Kambouchner, *La crise de la culture scolaire* (pp. 369-385). Paris: PUF.
- Mosconi, N. (1994). *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*. Paris: L'Harmattan.
- Müller, C. A. (2009). *Le Collège de la République - Enseignement secondaire et formation de «l'élite» à Genève, 1814-1911*. Genève: Slatkine.
- Renevey Fry, C. (1997). *En attendant le prince charmant. L'éducation des jeunes filles à Genève, 1740-1970*. Genève: SRED.
- Rogers, R. (2007). L'éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie. *Histoire de l'Education*, 115-116, 37-81.
- Schaeffer, J.-M. (2011). *Petite écologie des études littéraires. Pourquoi et comment étudier la littérature?* Vincennes: Thierry Marchaisse.
- Schneuwly, B. & Dolz, J. (2009). *Des objets enseignés en classe de français*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Schwed, Ph. (1997). *Ecole des femmes ou femmes savantes. Chronique de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève*. Genève: Passé Présent.
- Todorov, T. (2007). *La littérature en péril*. Paris: Flammarion
- Viala, A. (1992). Qu'est-ce qu'un classique? *Bull. Bibl. France*, 37/1, 6-15.